

# COLLOQUE

en l'honneur de

## MICHEL DOUCET

LE 9 JUIN 2017

FACULTÉ DE DROIT

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Veillez vous inscrire gratuitement par courriel ([info@droitslinguistiques.ca](mailto:info@droitslinguistiques.ca)) ou par téléphone (506-858-4491).**

Le colloque a été reconnu par le Barreau du N.-B. dans le cadre de son programme de formation professionnelle continue obligatoire pour un total de 5 h.

Le colloque est rendu possible grâce au soutien financier de :

Emond  Harnden SRL  
LLP

JURISTES  
**POWER**  
LAW

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

### Mot de bienvenue

*M. Fernand de Varennes, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton*

9 h

*M. Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton*

### L'État et les droits linguistiques

*M. Graham Fraser, ancien commissaire aux langues officielles du Canada et président de l'Association internationale des commissaires linguistiques*

9 h 10

### Le Nouveau-Brunswick et les droits linguistiques

*M<sup>me</sup> Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du N.-B.*

9 h 30

### L'Ontario et les droits linguistiques

*M<sup>e</sup> François Boileau, commissaire aux services en français de l'Ontario*

9 h 50

### La protection des langues et des communautés

*M<sup>e</sup> Roger J F Lepage, Miller Thomson*

10 h 10

### La partie VII de la Loi sur les langues officielles

*M<sup>e</sup> Érik Labelle Eastaugh, Caza Saikaley*

10 h 30

## PAUSE

**Modératrice : M<sup>me</sup> Marie-France Albert (ancienne doyenne de la Faculté)**

### Les tribunaux et les droits linguistiques

*M. Pierre Foucher, professeur à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa*

11 h

### L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

*M<sup>e</sup> Mark Power, Juristes Power Law*

11 h 20

### L'ouest canadien et les droits linguistiques

*M. François Larocque, professeur et doyen (intérimaire) à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa*

11 h 40

### Le bilinguisme législatif

*M<sup>me</sup> Karine McLaren, directrice du Centre de traduction et de terminologie juridiques*

12 h

### Les municipalités et les droits linguistiques

*M<sup>e</sup> Luc Desjardins, président de l'Association francophone des municipalités du N.-B.*

12 h 20

## DÎNER

**Modératrice : M<sup>e</sup> Odette Snow, c.r. (ancienne doyenne de la Faculté)**

### La sociopolitique des minorités dans la doctrine relative aux droits linguistiques

*M<sup>me</sup> Stéphanie Chouinard, professeure de science politique au Collège militaire royal du Canada*

14 h

### Droits linguistiques, politique et société

*M. Éric Forgues, directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques*

14 h 20

### Les modifications législatives

*M. Philippe Morin, agent de projet à l'Observatoire international des droits linguistiques*

14 h 40

### Le monde associatif et les droits linguistiques

*M. Yves Goguen, président de l'Association des juristes d'expression française du N.-B.*

15 h

### La Faculté de droit et les droits linguistiques

*L'hon. Serge Rousselle, procureur général du N.-B.*

15 h 20

## PAUSE

### Mot de la fin

*M<sup>e</sup> Michel Bastarache, c.r.*

16 h

### Verrée

16 h 30